

INFO CROISY

Bulletin d'information municipal

N° 22

Juillet 2008



Sommaire :

	Page		Page		Page
Éditorial	2	☞ La garderie périscolaire.....	9	☞ Loto des A.C.	14
Cérémonie des vœux	2	☞ La déviation	10	☞ L'amicale des Pêcheurs	15
Le nouveau Conseil Municipal	3	Evènements et manifestations		☞ Le Croisy Club Sports Loisirs.....	16
Etat civil	4	☞ Le PERE NOËL fait sa distribution...	11	☞ Foires à tout du Comité des fêtes....	16
Acte de civisme - Portrait	5	☞ Claude CLÉMENT médaillé.....	12	Vie des écoles	
Finances communales	6	☞ Repas du 11 Novembre.....	12	☞ Départ de Josiane SEVESTRE.....	17
L'urbanisme à Croisy	6	☞ Cérémonie du 14 Juillet.....	12	☞ Organisation des classes	17
Réalisations		Vie des associations		Histoire des rues	
☞ La poste	7	☞ Le soixantenaire de l'AJC	13	☞ Rue de la Poste	18
☞ Aménagement du parking scolaire ..	8	☞ Poule aux dominos des A.C.	14	Infos pratiques	19

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Bien des évènements se sont produits depuis l'INFO CROISY précédent. Je ne reviendrai pas sur le bilan de tous les travaux, nous vous en avons fait part en ce début d'année, mais les plus notables méritent une attention particulière.

Tout d'abord la garderie périscolaire. Ce service était très attendu par un grand nombre de familles. Un seul chiffre, à lui seul, est significatif de la réussite de cet équipement : l'année scolaire 2007 / 2008 aura vu 59 enfants fréquenter la structure. Ceci aura également permis de créer trois emplois à temps partiel. D'autre part, afin d'optimiser l'investissement réalisé, le bâtiment accueille également notre enseignante spécialisée, qui bénéficie ainsi de bien meilleures conditions de travail pour elle et les enfants ; et héberge notre bibliothèque municipale, là aussi avec un confort amélioré pour nos bénévoles et l'offre d'un meilleur service aux usagers.

Ensuite, ce qui n'aura échappé à personne, le 6 décembre 2007, à 11 heures 26 exactement, la RN31a été déviée. Les travaux ne sont pas tout à fait terminés, les étapes administratives ne sont pas toutes bouclées et nous sommes encore en phase d'adaptation, mais l'immense majorité d'entre vous m'ont fait part de leur satisfaction à pouvoir vivre à présent "normalement", sans le bruit, la poussière, les dégâts aux habitations, sur les routes et dans les réseaux, et surtout, sans le risque permanent et la crainte du prochain accident.

Enfin, l'équipe municipale a été renouvelée le 9 mars dernier. Vous trouverez en page suivante sa composition et les attributions de chacune et chacun. L'avenir se bâtit aujourd'hui, dit l'adage, c'est pourquoi nous avons souhaité nous adjoindre des collègues jeunes, dynamiques et qui tous se sont déjà impliqués dans la vie publique, associative ou sociale. Ils nous apporteront leur fraîcheur d'esprit et seront prêts lorsque le moment sera venu, pour nous, les plus « anciens », de passer le relais. Je tiens, en mon nom et au nom de mes collègues, à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont élus et réélus avec une belle marque de confiance : 90 % de moyenne des voix pour notre liste ; Merci !

Daniel BUQUET

Cérémonie des voeux

Le 12 janvier 2008, le Maire et le Conseil Municipal présentaient leurs voeux en présence d'Alain Le Vern Président de Région et de Michel Cordonnier Conseiller Général. La population était invitée à venir partager le verre de l'amitié qui accompagnait une galette des rois offerte par le Comité des fêtes.



**Le
Nouveau
Conseil**



BUQUET Daniel : Maire
MAYETTE Jean-Claude : 1er Adjoint
HELLOT James : 2ème Adjoint
BOUCHÉ Pierre : 3ème Adjoint

Conseillers municipaux :
BOUCHEROT Didier, THOMAS Bénédicte,
QUEFFEULOU Michel, GALLAIS Jan-Daniel,
THUILLIER Florent, DÉTÉ Jacky, POUVREAU
Peggy, LAVOYE Ludivine, BERTIN Gaëlle,
VIEUBLED Bruno, SEVESTRE Bernard.

**Représentants du Conseil Municipal appelés à
siéger dans les organismes extérieurs :**

SIVOM de la Haute-Andelle :
 Titulaires : Daniel BUQUET, James HELLOT, Gaëlle BERTIN
 Suppléants : Jacky DÉTÉ, Ludivine LAVOYE, Peggy POUVREAU

SYNDICAT du Collège de la HÊTRAIE :
 Titulaires : Daniel BUQUET, James HELLOT
 Suppléant : Jacky DÉTÉ

S.A.E.P. de LA HAYE :
 Titulaires : Daniel BUQUET, Jean-Claude MAYETTE
 Suppléants : Pierre BOUCHÉ, Didier BOUCHEROT

S.I.E.R. d'ARGUEIL :
 Titulaires : Daniel BUQUET, Jean-Claude MAYETTE
 Suppléants : Didier BOUCHEROT, Jacky DÉTÉ

SYGOM :
 Titulaire : Michel QUEFFEULOU,
 Suppléant : Bernard SEVESTRE

C. de C. DES MONTS ET DE L'ANDELLE :
 Titulaires : Daniel BUQUET, Bruno VIEUBLED
 Suppléant : Jean-Claude MAYETTE

SY.M.A.C. :
 Titulaire : Daniel BUQUET
 Suppléant : Michel QUEFFEULOU

Autres élections :

- Daniel BUQUET a été élu Conseiller Général du Canton d'Argueil et Président du SYMAC (Syndicat Mixte de l'Andelle et du Crevon)
- Jean-Claude MAYETTE a été élu Président du syndicat d'eau et d'assainissement de la Haye

Les commissions permanentes et leur composition

**1ère commission : Finances - Intercommunalité-
Personnel - Communication**

Daniel BUQUET
Budget : James HELLOT, Gaëlle BERTIN
Communication : Jean Claude MAYETTE, James HELLOT, Ludivine LAVOYE
Agence Postale Communale : Pierre BOUCHÉ

2ème commission : Environnement - Voirie

Vice-Président : Jean-Claude MAYETTE, 1er Adjoint.
Chemins : Bernard SEVESTRE, Florent THUILLIER
Eclairage public : Jacky DÉTÉ
Coupes de bois : Bernard SEVESTRE

3ème commission : Travaux - Batiments

Vice-Président : James HELLOT, 2ème Adjoint.
Travaux : Bernard SEVESTRE, Didier BOUCHEROT, Bruno VIEUBLED
Cimetière : Bernard SEVESTRE

4ème commission : Urbanisme - Sports - Loisirs

Vice-Président : Pierre BOUCHÉ, 3ème Adjoint
Ecoles : Ludivine LAVOYE, Jacky DÉTÉ
Fêtes : Michel QUEFFEULOU, Jacky DÉTÉ, Bruno VIEUBLED, Florent THUILLIER et les autres...
Sonorisation : Jacky DÉTÉ, Michel QUEFFEULOU

C.C.A.S.

Daniel BUQUET
Membres élus par le Conseil Municipal :
 Pierre BOUCHÉ Vice-Président, Bénédicte THOMAS, Jan-Daniel GALLAIS, Peggy POUVREAU
Membres nommés par arrêté du Maire :
 Mireille MAYETTE, Suzanne FOLIOT, Renée DELALEAU, Robert LETONDEUR
Représentant(e) familiale auprès de l'U.D.A.F. :
 Mireille MAYETTE

Commission d'appel d'offres

Daniel BUQUET, Bernard SEVESTRE, Didier BOUCHEROT, Bruno VIEUBLED
Suppléants : Jean-Claude MAYETTE, James HELLOT, Pierre BOUCHÉ

Correspondant Défense :

Jean-Claude MAYETTE

ETAT CIVIL

2006

NAISSANCES

POUVREAU Antonin
GODEFROY Camille
TROUBADY Eluan
VATTIER Thomas
LEBOULANGER
Hortense
THIOU Flora
GUERY Daphné
DEHAN Axel

MARIAGES

LALLEMAND Jean et
LETONDEUR Martine

WENGLER Thierry et
CARPENTIER Maryse

COLLEC Mickaël et
BOUCHER Angélique

DESPORT Christophe et
LEROUX Jennifer

DÉCÈS

BYL Patricia
LOUISET Geneviève

2007

NAISSANCES

QUENEL Jade
DEVIN Noémie
PODEVIN Iwan
DECORDE Elodie
PETIT Cynthia
DUMENIL Théo

MARIAGE

LECOQ Ludivine et
LAVOYE Hervé

DÉCÈS

DEVIN Marie-Thérèse
BABICH Jacqueline
LETONDEUR Juliette



Mariage de Jennifer LEROUX et Christophe DESPORT

Jennifer et Christophe se sont unis à la mairie de Croisy le samedi 16 septembre 2006 à 15 heures 30.



Angélique et Mickaël se marient

Le samedi 22 Juillet 2006 à 15 heures 45, Angélique BOUCHER et Mickaël COLLEC se sont mariés.



Mariage de Ludivine LECOQ et d'Hervé LAVOYE

Le samedi 21 Juillet 2007 à 14 h 15 Ludivine LECOQ et Hervé LAVOYE se sont unis à la Mairie de Croisy-sur-Andelle devant Daniel BUQUET maire de la commune.

ACTE DE CIVISME

Dominique GUILLOT qui habite l'immeuble Villemaire rue de l'abreuvoir à Croisy a rendu un grand service à un ouvrier d'origine Turque qui travaillait sur le chantier de construction de la garderie périscolaire : En effet, en se promenant sur la place publique comme il a coutume de le faire, il a soudain découvert un portefeuille avec des papiers d'identité et l'a déposé immédiatement en mairie. L'ouvrier très inquiet d'avoir perdu tous ses documents a été très heureux de les retrouver le lundi suivant lorsqu'il est revenu sur le chantier. Bravo pour ce geste.



PORTRAIT

Un jeune pompier à Croisy

Kevin HAMELIN a reçu le 19 novembre 2006 un diplôme d'initiation aux fonctions de jeune sapeur pompier. Cette distinction récompense deux années de participation aux entraînements et aux cours à la caserne de la Feuillie. Kevin avait entendu parler de cette formation et après deux jours d'essai il a décidé de s'engager dans cette voie en consacrant bénévolement trois heures par semaine de son temps à cette initiation dont deux heures de sport le samedi de 16h00 à 18h00. 2008 sera l'année du passage de son brevet de cadet. Il concilie ses études avec ce parcours à la caserne ce qui est un bel effort à 17 ans.



Kevin HAMELIN jeune sapeur pompier bénévole

LES FINANCES COMMUNALES

Compte administratif 2006

Budget de la commune

Recettes de fonctionnement :	277 824.56 €
Dépenses de fonctionnement :	278 028.48 €
Recettes d'investissement :	232 790.67 €
Dépenses d'investissement :	197 775.77 €

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Recettes :	2 100.00 €
Dépenses :	1 733.99 €

Compte administratif 2007

Recettes de fonctionnement :	328 260.69 €
Dépenses de fonctionnement :	299 459.38 €
Recettes d'investissement :	119 978.84 €
Dépenses d'investissement :	195 850.89 €

Recettes :	2 531.00 €
Dépenses :	2 051.51 €

L'URBANISME A CROISY

Quelques chiffres

Nombre d'autorisations d'urbanismes délivrés depuis 4 ans :

Années	Certificats d'Urbanisme	Déclarations de Travaux	Permis de Construire	Permis de Lotir
2004	2	4	5	
2005	2	3	2	
2006	7	3	8	
2007	3	8	4	1

LA POSTE, IL Y A UN SIECLE



TRANSFERT DU BUREAU DE POSTE A LA COMMUNE



Depuis le 2 Octobre 2007 le bureau de poste est devenu agence postale communale. Dans le numéro 14 de l'info croisy de mai 2001, nous faisons un appel au civisme pour inciter les

utilisateurs à y effectuer davantage de transactions, bien conscients du rôle social que joue la poste. Il n'y avait plus de volonté au niveau national pour conserver ces petites structures.

POURQUOI ?

Depuis 1998, après un contrat d'objectif signé entre l'Etat et la Poste, les dirigeants de la Poste souhaitaient transférer la gestion des Bureaux de poste aux communes. Un premier contact avait été pris par la direction du Groupement Postal Bray/Bresle en vue de modifier les horaires d'ouverture. En dix ans les heures d'ouverture au guichet sont passées de 33 heures à 15 heures par semaine.

COMMENT ?

La Poste était alors ouverte le matin et l'après-midi et elle ne le sera plus que l'après-midi et le samedi matin. Dans un aménagement apporté au dispositif par la Poste, on peut y lire qu'elle s'engage à équiper toutes les Agences Postales Communales et les Agences Postales Intercommunales de terminaux de paiement électroniques... Avant que le Bureau de poste ne soit changé en Agence Postale Communale le conseil municipal a dû signer un protocole. En février 2006, sans avoir vraiment le choix, le conseil municipal délibère unanimement et accepte d'approuver le principe de la transformation du Bureau de poste en Agence Postale Communale, sous la pression d'une échéance conditionnelle prévue pour la date de signature d'un protocole d'accord entre la Poste et la Commune.

Au mois de Juin 2006, une autorisation est donnée par la Mairie de Croisy pour l'installation d'une boîte aux lettres modulable. L'heure de levée du courrier étant fixée à 10 heures au lieu de 15 heures, tout courrier posté après 10 heures devra attendre la levée du lendemain. Les services financiers sur compte courant, versements d'espèces sur compte courant ou sur livret et les retraits, les mandats, sont limités à un montant de 300 euros par période de 7 jours. La commune qui assurait déjà l'entretien des locaux a maintenant à gérer également le personnel. Ce personnel a été formé par la poste. Le bureau de Poste de Croisy a été rattaché tout comme celui de Nolléval à celui de Ry en 2007.

Nous avons recruté une nouvelle guichetière, Jennifer DESPORT, qui assure la tenue de l'Agence Postale Communale tous les après-midis. Ce changement de situation a entraîné quelques modifications de mode opératoire et de conditions de fonctionnement, mais c'est à ce prix que nous avons pu continuer à vous faire bénéficier de ce service qui était en passe d'être abandonné par les pouvoirs publics.



Jennifer DESPORT



Maurice LEBERT, chauffeur du camion postal, et Philippe GRICHOIS, notre remplaçant

RÉALISATIONS

Aménagement de la desserte scolaire sur la place publique

Créée pour sécuriser les abords de l'école, la piste de car permet aux enfants de monter et de descendre des bus en toute sécurité.



Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2003-2004, le ramassage des écoles maternelles et élémentaires s'effectuait avec un seul car de petit format. La vétusté de ce car (15 ans), l'accroissement du nombre d'enfants, et la nécessité de diminuer nos temps de trajet (plusieurs points de montée étaient à près d'une heure et demie des écoles), nous ont contraint de revoir notre système avec 2 cars de plus de 50 places.

Il fallut alors réorganiser l'accueil des 4 cars de ramassage : ceux du lycée Delamare-Deboutville de Forges les Eaux et du collège la Hêtraie de La Feuillie et les deux du regroupement de la Haute-Andelle, qui arrivaient et transféraient des enfants au même endroit, autour et derrière l'arrêt de bus le long de l'(ex) route nationale. Les chauffeurs étaient contraints d'effectuer des manœuvres en présence d'enfants qui longeaient un car pour rejoindre le leur, au milieu des véhicules de parents d'élèves. Cette situation accidentogène, également préoccupante pour les enseignants et les parents d'élèves, ne pouvait plus durer.

Le Maire, Daniel BUQUET proposa à ses collègues du Conseil municipal un projet de construction d'un giratoire pour la circulation sans manoeuvres des cars sur la place publique. Cette solution permettait en outre de conserver à la place son aspect d'esplanade et la disponibilité complète de sa surface pour les manifestations qui s'y déroulent (rassemblements sportifs et culturels, kermesses, cirques, ...)

- Une délibération du 11 février 2005 du Conseil municipal à laquelle participaient Daniel BUQUET, Jean-Claude MAYETTE, James HELLOT, Bénédicte THOMAS, Michel QUEFFEULOU, Renée DELALEAU, Jacky DÉTÉ, Bernard SEVESTRE, Magali POISSON, Ginette TIRAND, Pierre BOUCHÉ et Bernard BYL, approuve ce dossier et sollicite l'État au titre de la D.G.E. pour l'obtention de subventions les plus élevées possible en vue de la construction de ces arrêts de cars scolaires.

- Une autre du 8 avril 2005 où étaient présents Daniel BUQUET, Jean-Claude MAYETTE, James HELLOT, Michel QUEFFEULOU, Renée DELALEAU, Jacky DETE, Bernard SEVESTRE, Ginette TIRAND, Pierre BOUCHÉ et Bernard BYL, sollicite à son tour le Département.

Pour construire cette piste, il a fallu creuser des fondations sur 60 cm, amener du remblai spécial complété d'un lit de sable et poser des dalles de type "evergreen" que l'on a remplies ensuite avec de la terre à engazonner. Ces dalles sont capables de supporter un poids de 12 tonnes et permettent aux cars de circuler sans faire aucune marche arrière.

Pour parachever l'aménagement en terme de sécurité, les haies de thuyas ont été arrachées autour du monument aux Morts et remplacées par des haies de buis "buxus sempervirens". Ceci dans le but d'améliorer la visibilité du site et deux pancartes ont été ajoutées pour réglementer le stationnement à l'entrée de la piste.

Ces travaux, d'un coût global T.T.C. de 33 664,12 €, ont été subventionnés par l'État pour un montant de 7437,30€ et par le Département pour un montant de 20 852,70 €.

Le chantier a débuté début juillet 2005, avant les accords administratifs, Daniel BUQUET ayant obtenu une dérogation pour réaliser les travaux pendant les congés scolaires d'été afin que la piste soit en service à la rentrée de septembre 2005.

RÉALISATIONS

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire a été ouverte à la rentrée de septembre 2007; le principe de cette garderie est de répondre aux besoins des familles. Les enfants sont accueillis avant et après l'école:

- de 7h15 à 8h45 et de 16h15 à 18h45.

Les enfants qui fréquentent la garderie sont âgés de 3 ans à 12 ans, à partir de l'âge d'être scolarisés jusqu'à l'entrée en sixième.

L'équipe se compose, d'une directrice, d'une directrice adjointe et de deux animatrices. Il y a une équipe du matin et une équipe du soir : la directrice adjointe et deux animatrices qui se relaient selon leurs horaires.

Le matin comme le soir l'effectif encadrant est de 3 adultes, ce qui permet de respecter la réglementation mais aussi de veiller à la sécurité de l'enfant, tout en étant disponible et à l'écoute.

Aujourd'hui, la garderie compte une soixantaine d'inscrits, pour une moyenne de fréquentation d'environ 25 à 30 enfants sur la journée. Sur un mois complet, la garderie accueille 48 enfants différents. Le taux de fréquentation est régulier, cependant la croissance en termes d'effectifs ne cesse de progresser.

Les activités proposées sont en adéquation avec le projet pédagogique mis en place ; elles répondent à des thèmes éducatifs mais aussi aux envies des enfants ainsi qu'à leur motivation. A la garderie, l'enfant est au centre des préoccupations.

L'objectif de l'ouverture de la garderie était de répondre aux besoins des parents pour éviter la fuite des effectifs scolaires et de réaliser la cohérence de toutes formes d'éducation qui touchent les enfants entre l'école et la maison.

La garderie est devenue un lieu que les enfants aiment fréquenter, elle peut donc espérer connaître encore de belles années. Cette activité fait dorénavant partie des services incontournables qui accompagnent les écoles au même titre que la cantine et le ramassage scolaire.

G.B

Le personnel de la garderie :

Directrice :
Gaëlle BERTIN

Directrice Adjointe :
Céline GAZIER

Animatrices :
Patricia CHAZEAU
Lucie DANIEL

Nettoyage :
Murielle BACHELET



Construction des murs de la garderie en Septembre 2006.



Journée portes ouvertes du 10 Juin 2007, les parents découvrent les locaux avec leurs enfants.



Gaëlle BERTIN et Lucie DANIEL en lutins pour le Noël de la garderie.



L'inauguration a eu lieu le Jeudi 14 Février 2008 en présence de Didier MARIE Président du Département.

La Déviation

Rappelons que la déviation a d'abord été mise en ouverture le 6 décembre 2007, pour être définitivement mise en service le 18 mars 2008, dates qui marqueront dans la vie de la commune.

Les conséquences administratives pour la commune sont le passage de l'ex D293 dans le village au statut de route communale et de l'ex N31 au statut de départementale 293. L'aménagement paysager sera réalisé par la DRE (initialement DDE) cet automne.

L'éclairage public du bout de la rue du Mouchel ainsi que de la bretelle d'accès à Croisy depuis le giratoire, a été validé et budgété par le syndicat local et le syndicat départemental. Son installation pour lesquels nous avons reçu et approuvé les plans est prévue dans les semaines à venir. Le principe d'un éclairage partiel continu dans la nuit sera maintenu à l'instar de ce qui est fait dans le village.

J-CI.M



Matinée d'information sur les travaux de déviation

Le samedi 6 Septembre 2006, la population de Croisy était invitée à participer à une réunion d'information organisée par la DDE représentée par Jean-François MESSAGER



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

Samedi 22 décembre 2007, LE PERE NOËL A FAIT SA DISTRIBUTION



C'est une hotte chargée d'une centaine de jouets qu'est venu apporter le Père Noël aux enfants de Croisy jusqu'à 12 ans. La commande qui avait été passée au père Noël était volumineuse et pour aider à la distribution des cadeaux à chaque enfant répondant à l'appel de son nom, James HELLOT Maire Adjoint, Jacky DÉTÉ Conseiller Municipal, et les employés communaux étaient venus en renfort.

ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

Après avoir observé une minute de silence au monument aux Morts le 11 novembre 2006 avec le porte-drapeau Michel PETIT, un enfant de la commune, Jules GALLAIS, a déposé une gerbe en hommage aux disparus. Albert DELALEAU, Président des anciens combattants, a décoré Claude CLÉMENT. Il a reçu la Croix du Combattant pour avoir servi dans les 32^{ème} et 23^{ème} Bataillons du Génie pendant un an. Ensuite, il a été envoyé en Algérie le 4 Novembre 1957 pour rejoindre Regan, le 11ème régiment saharien, où il participa à la construction de la base aérienne ainsi qu'à celle des routes donnant accès au point Zéro, lieu des premières explosions nucléaires. Il a été nommé Caporal le 1er décembre 1957 et Sergent le 29 avril 1958. Puis il est rentré en France le 21 août 1959.

DÉCORATION

Claude CLÉMENT Médaille



Repas du 11 novembre

Le traditionnel repas des Anciens Combattants a eu lieu le 12 novembre 2007. 22 femmes et 20 hommes s'y trouvaient réunis dont Fabien LINANT le doyen de la commune et Robert LECLERC, tous deux Anciens Combattants de la deuxième guerre mondiale.

Ce repas du 11 novembre se fête à Croisy parfois une semaine après la date et tous se rejoignent très fidèlement à l'appel du Président Albert DELALEAU qui consacre beaucoup d'énergie et de temps pour l'association avec les membres bénévoles qui l'aident. S'il est vrai que les produits du terroir de Croisy y sont bien représentés par le calva et le cidre de la production de Robert LETONDEUR, il s'y ajoute un menu bien choisi et un jeu qui a permis de découvrir qui était le soldat illustrant la couverture du menu : il s'agissait d'Alexandre PIGNÉ le grand-Père de Jacqueline MATHYS de Lorleau.



Cérémonie du 14 juillet 2007

On a fêté l'anniversaire de la prise de la Bastille en 1789 et de la Révolution Française. La population était invitée à se rassembler autour du monument aux Morts pour un traditionnel dépôt de gerbe. Jean-Claude MAYETTE Maire Adjoint prononça un discours avec un rappel historique sur cette fête qui dit-il ne devint fête nationale que 80 ans après, en 1870, à la demande d'Henri MARTIN. Après cet instant solennel les Croisyllais se réunirent dans la salle de la mairie autour d'un verre de l'amitié.



VIE DES ASSOCIATIONS

60 ans de l'AJC

En décembre dernier, les membres de l'AJC, amis et anciens du club, étaient réunis en la salle Henri Auvray afin d'y célébrer son soixantenaire.

Beaucoup de monde était présent pour l'occasion, autour de l'exposition de photos, de maillots, de récompenses (coupes, trophées, etc...), et de documents divers retraçant le temps parcouru par le club. La parole était alors prise par le Président M. Bernard LAGARDE afin de remercier tous les gens qui font que l'AJC continue à bien fonctionner :

l'encadrement des jeunes, entraînements, matchs et vie associative. Ensuite ce fut au tour de M. Daniel BUQUET de s'exprimer et retracer l'histoire du club et multiples anecdotes. Tous deux ont d'ailleurs souligné l'importance de ce côté associatif qui a su fédérer, non seulement dans la commune et bien au-delà. Puis anciens et nouveaux membres ont partagé le cocktail de l'amitié.

Un peu d'histoire :

l'Association des Jeunes de Croisy fut fondée en 1945, en ce temps là il s'agissait d'une troupe de théâtre.

C'est en 1947 que la section de Basket fait enregistrer ses statuts à la sous préfecture de Dieppe.

L'apparition du basket au sein de la commune sera orchestrée par M. Louis GROSSIER alors instituteur de nos écoles. Avant de voir bâtir la salle Henri AUVRAY en 1967, les rencontres avaient lieu à ciel ouvert sur les terrains au bord de la nationale 31 et ensuite dans la cour d'école.

Les garçons atteignirent le niveau promotion d'honneur alors que les filles purent aller jusqu'en excellence et ont été championnes de Normandie durant une dizaine d'années.

Aujourd'hui, l'AJC est composée d'une soixantaine de licenciés (filles et garçons) en 5 équipes : Benjamins, Cadets, Cadettes, Senior masculin 1 et Senior masculin 2.

Ces équipes sont encadrées par :

Frédéric ANDRIEU, Sébastien LETELLIER, Arthur HUET, Florent THUILLIER, Jean-François LECOQ et Jean-Louis GROSSIER. Cette structure est en place pour, comme l'a rappelé le Président dans son allocution, perdurer encore de nombreuses années.

FT



POULE AUX DOMINOS DES ANCIENS COMBATTANTS

Une centaine de joueurs ont participé à la poule aux dominos des Anciens Combattants qui avait lieu le vendredi 22 Septembre 2006 au gymnase Henri AUVRAY. L'arbitre Hervé HENRI de la Hallotière est toujours suivi par des joueurs fidèles et l'association des Anciens Combattants que préside Albert DELALEAU assurait l'organisation avec le renfort de bénévoles. Le prix de la participation au jeu avait été fixé à 6 euros. Trois coupes ont été offertes par Daniel BUQUET Maire de Croisy-sur-Andelle, James HELLOT Maire Adjoint et la société DRANGUET d'Elbeuf sur Andelle.

L'association des Anciens Combattants remercie les habitants, les commerces et entreprises pour leur accueil et leurs dons lors de leur passage. Elle remercie particulièrement la commune de Rebets pour son prêt de matériel, et également les joueurs et l'arbitre Hervé HENRI pour avoir animé cette soirée réussie. Plusieurs épouses bénévoles de l'association se sont mobilisées pour tenir la buvette et ont contribué à la réussite de cette soirée. Le Président remercie également les membres de l'AJC et leurs parents pour le coup de main efficace qu'ils ont apporté au rangement du matériel.



Un loto au profit des anciens combattants

Cent cinquante joueurs et des gagnants de Croisy

Il y avait de très beaux lots à gagner au loto du dimanche 20 mai 2007 qu'organisaient les Anciens Combattants de Croisy. 154 joueurs y ont participé pour se départager des navigateurs GPS, des gazinières, des téléviseurs et des appareils photo .



Les bénévoles de l'association ont accueilli avec beaucoup de plaisir les habitants de la commune qui, il est vrai, étaient venus nombreux participer au jeu et ils ont été récompensés puisque parmi eux figuraient des gagnants de gros lots.

Les gagnants de Croisy : Claude LEBARBIER un téléviseur, Dominique GUILLOT un couteau électrique et une plaque de cuisson, Catherine FÉCAMP un soude sac.

L'amicale des Pêcheurs de Croisy

Croisy dispose d'un parcours de pêche de 800 mètres en bord de rivière principalement constitué de l'ancienne ligne de chemin de fer ainsi que de quelques autres parcelles que les Maires successifs et leurs Conseils Municipaux eurent la volonté d'acquérir pour les conserver au bénéfice des habitants de Croisy. L'Andelle arrose la commune sur 2 km du hameau de l'Andelle jusqu'à la sortie de Croisy en direction de Vascoeuil. L'amicale des Pêcheurs a donc de bonnes raisons d'exister, participant à la protection de l'environnement et au repoissonnement si besoin est.



Faut-il repoissonner la rivière ?

Des études ont été menées sur ce sujet et les résultats publiés concluent non seulement à l'inefficacité des repeuplements en truites mais en plus à leur nocivité pour les populations sauvages résiduelles. Aux Etats-Unis depuis plus d'un quart de siècle, les repeuplements en truites sont purement et simplement interdits dans les cours d'eau qui recèlent des poissons sauvages : c'est la raison pour laquelle ils possèdent les meilleures rivières du monde.

Chez nous, le Conseil Supérieur de la Pêche se décide enfin depuis quelques années à douter de l'efficacité des alevinages. Celui-ci affirme, avec l'INRA après beaucoup d'autres organismes français ou étrangers, que les poissons élevés, ne serait-ce que quelques jours, en pisciculture, n'ont pratiquement aucune chance de survie à long et moyen terme dans le milieu extérieur et qu'en outre les repeuplements en poissons sont dangereux pour les truites sauvages : abâtardissement des souches indigènes, transmission de virus, bactéries, champignons et parasites introduits alors dans le milieu naturel. Enfin, les alevinages sont non seulement inutiles mais coûteux pour les pêcheurs. Pour conclure, l'aménagement d'une rivière à truites devrait être basé sur la reproduction naturelle, sur l'entretien et l'amélioration de l'habitat, particulièrement des rives, la maîtrise d'un débit convenable et une réglementation de pêche appropriée. En conséquence, l'amicale des Pêcheurs de Croisy a pris la décision de ne déverser des truites dans la rivière qu'exceptionnellement, notamment pour la journée nationale de la pêche le 1er juin et se préoccupera alors d'aleviner avec des poissons appropriés au monde sauvage provenant de la pisciculture fédérale de Seine-Maritime.

JG

VIE ASSOCIATIVE

Renouvellement du bureau du Croisy Club Sports Loisirs : Betty VIEUBLED devient Présidente.

Avant la reprise des cours le 12 Septembre 2007, les membres de la gymnastique féminine de Croisy se sont réunis pour procéder au renouvellement du bureau.

Mireille MAYETTE qui était présidente de cette association souhaitait une remplaçante plus jeune. Etre présidente d'une association demande du temps, mais aussi de la présence et Mireille MAYETTE, s'absentant de temps en temps, a préféré laisser sa place. Elle continuera comme élève gymnaste de France DÉTÉ et gardera des fonctions de trésorière adjointe. Dans la nouvelle élection du bureau, les autres membres restent à leur poste. Le prix de l'adhésion annuelle est resté inchangé à 60 euros pour l'année et l'horaire des cours a également été maintenu à 18 h 30 le mardi soir,



Présidente : Betty VIEUBLED, Vice Présidente : Lydie PASQUIER, Secrétaire : Murielle BACHELET, Secrétaire adjointe : Michèle FLEURY, Trésorière : Sylvie DETE, Trésorière adjointe : Mireille MAYETTE.

Foire à tout du comité des fêtes

La foire à tout du comité des fêtes de l'année 2007 avait lieu le dimanche 13 mai. Une pluie violente s'est abattue sur les stands des exposants en fin de matinée dissuadant les commerçants d'un jour et les forçant à plier bagage.



Foire à tout 2008

Cette année, à nouveau, la foire à tout a eu un vif succès et 30 exposants s'y sont installés. Les stands des habitants de Croisy étaient plus nombreux que ceux des exposants extérieurs. Les années se suivent et ne se ressemblent pas car ce jour-là, le dimanche 11 mai, il y a eu une journée ensoleillée.



**Pour prendre date
Foire à tout 2009 :
Dimanche 10 mai**

Bonne Retraite Josiane

Depuis le 29 Février 2008, Josiane SEVESTRE est partie en retraite. Assistante Technique Spécialisée d'École Maternelle, elle a commencé à travailler à l'école de Croisy en 1981 alors qu'elle avait encore chez elle ses neufs frères et sœurs qu'elle a élevés avec son mari Bernard. Voulant reprendre une activité professionnelle, elle trouve à l'école maternelle de la commune un poste qui lui permet en permanence de rester au contact des enfants. Inlassablement, elle panse les petits bobos, soigne les gros chagrins pendant plusieurs générations d'enfants et c'est le coeur serré qu'elle a quitté son travail, préparant une dernière fois les cahiers des petits en pensant à la rentrée prochaine.

Pour son départ, qui avait lieu le samedi 16 Février 2008, l'ensemble du personnel enseignant, les parents d'élèves, les élus, sa famille et des amis sont venus assister à une cérémonie en son honneur au cours de laquelle elle a été chaleureusement applaudie et remerciée.



En mars 2007, les enfants ont participé à une école de chorégraphie. Anne ANDREÏ professeur de danse à RY leur a dispensé ces cours dans le cadre d'un projet d'école.

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉCOLES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE :

A CROISY

* École Maurice PRÉVERT

Petite Section :

Marie-France NICCO

Moyenne Section :

Isabelle KASZCZYC
et Virginie COUTU

Grande Section :

Nadia BLANC

Tél. : 02 35 23 59 48

* École élémentaire

Classe Enfantine => maternelle G.S. + C.P.)

Anne BAUDUFFE

Classe d'enseignement spécialisé (maître E) :

Evelyne VERMEULEN

Tél. : 02 35 02 03 98

Tél. : 02 35 23 26 05

A ELBEUF SUR ANDELLE

Cours Préparatoire :

? (attente de l'affectation)

Cours Élémentaire 1^{ère} année :

Giovani ZANONI

Tél. : 02 35 02 06 16

AU HÉRON

Cours Élémentaire 2^{ème} année :

Lydie PASQUIER

Cours Moyen 2^{ème} année :

Nathalie GLUCK

Tél. : 02 35 23 44 14

A MORVILLE

Cours Moyen 1^{ère} année :

Patrick DIAFÉRIA

Tél. : 02 35 90 64 32

Huitième épisode : **LA RUE DE LA POSTE**

Bien que l'entrée du Bureau de Poste actuel, que nous devrions d'ailleurs appeler l'Agence Postale Communale (voir page 7), soit située rue de l'Eglise, nous avons tenu à la nommer ainsi en référence à l'ancienne position de la porte d'entrée telle qu'on peut la voir sur les cartes postales de fin XIXème / début du XXème siècle (page 6).

En l'abordant depuis ce que l'on appelle encore « la Nationale », en réalité la route de La Capelle, on longe la propriété de l'ancienne boucherie.

Ensuite suivaient les bâtiments des abattoirs ; souvenirs d'une époque pas si lointaine où les bouchers choisissaient les bêtes chez les cultivateurs locaux et procédaient eux-mêmes à l'abattage et au découpage des carcasses. Ce que l'on consommait alors, même si les contrôles sanitaires ont pu parfois améliorer certaines situations, était d'un niveau de qualité que nous ne connaissons malheureusement plus.

Enfin nous arrivons à « La Poste ». Nous n'avons pas de données précises sur l'époque de la construction du bâtiment ni de l'ouverture de la première poste, mais par contre nous connaissons quelques étapes de sa longue existence :

Le 9 février 1882, le bureau qui s'appelait Poste de Croisy La Haye devint : Poste de Croisy sur Andelle.

Le 5 décembre 1889 vit le raccordement au télégraphe.

Le 2 février 1908 c'est le téléphone qui fut installé.

En 1936, c'était l'époque des « Postes et Télégraphes » qui, pendant quelques décennies, adressaient leurs courriers au bureau de Croisy... rue de l'Eglise et Grande Avenue !!

Du 30 septembre au 15 décembre 1984, pendant des travaux de réfection, l'activité du bureau fut transférée à la mairie, dans l'ancienne salle à manger de l'instituteur devenue aujourd'hui le bureau du Maire.

A l'époque où le chemin de fer fonctionnait, il fallait aller chercher le courrier à la gare, souvent avec la brouette. Les facteurs et factrices furent extrêmement nombreux à se succéder et nous avons perdu la trace d'un certain nombre ; néanmoins on a pu retrouver la présence, en 1922 de Henri CHAMASSÉ ; en 1925 de M. LETELLIER; ensuite M. MATHIEU, Gilbert BOURGEOIS, Angèle LEGRAND, Jean ASCOËT, Augustin ALEXANDRE, Mme LEBRUN ; Rolande BOUCHÉ (2 mois en 1962) ; Henriette EVERAERT (d'abord télégraphiste et ensuite factrice) jusqu'en septembre 1966 ; Jacques BELIERE de 1967 à 1969 ; Suzanne BOUCHÉ de novembre 1966 à fin 1980 ; Danielle LANGLOIS pendant 10 ans jusqu'au 30 juin 1998 ; Michèle TÉNIÈRE ; et depuis le mardi 4 juin 2002, le vélo porteur si caractéristique céda la place aux camionnettes avec Corinne MASSON au volant. Notons que jusqu'au début des années 60, Croisy distribuait le courrier de La Haye (à pied), d'Elbeuf (au Catillon) et du Héron (les Hameaux) à bicyclette. Aujourd'hui, Corinne assure à nouveau la distribution à La Haye.

Il en a été de même pour les postiers, ou receveurs. En 1925 c'étaient Mlle BOUTILLIER, Mlle DANET. Plus tard ce furent Mme LEMAIRE, Mlle HUGENET, Mme LALANNE, M. LHOUMO, M. CASSASUS, M. BOUILLEAU, M. MANDONNET de 61 à 64 ; le 21 août 1965 est arrivé, d'Avignon, Henri GILLES qui exigea pour sa venue l'installation de l'eau courante dans le logement et qui est reparti en septembre 1966 ; Mademoiselle FROMENTIN, Brigadière (remplaçante) de ce qui était alors une « Recette Postale de plein exercice ».

Louis HURÉ, 1er receveur/distributeur du bureau devenu une recette/distribution, fit sa première tournée le 21 août 1969 ; il fut secondé par son épouse Christiane et Suzanne BOUCHÉ, qui tenaient le guichet pendant la tournée, avant de partir à Landivy en Mayenne.

C'est Thierry DUMONT qui lui succéda le 15 juin 1982 ; ensuite en juillet 1991 Gérard FLASQUE, remplacé par son épouse du 21 mars au 30 juin 1998 ; Marie-Claude BATTÉ du 15 juin 1998 jusqu'en juin 2000 ; Manuella LAMOURETTE-COSTA, jusqu'au 1er mars 2002, dernière agent « logée », dans l'appartement de fonction. Autres brigadiers fréquemment parmi nous : Jean-Marie DUBOS et Sylvie DUMONTIER ; Isabelle MARAIS qui assura un remplacement de janvier à août 2001 ; Mme DELACOURT ; Céline GAZIER de 2001 à 2006 ; et enfin Nelly SNEYAERT, de mars 2002 à septembre 2007, fut la dernière guichetière du « GUICHET de proximité », comme était qualifié notre bureau depuis 2002.

C'est à présent notre employée communale, Jennifer DESPORT, qui gère notre Agence Postale Communale (voir en page 7), provisoirement remplacée, pour cet été, par Lucie DANIEL.

DB



La Mission locale du Talou assure une permanence à Croisy chaque dernier vendredi du mois. Frédérique TETELIN accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour faciliter leur insertion professionnelle, elle intervient aussi pour leur assurer un accès aux soins médicaux et les accompagner dans la recherche d'un logement. Dans certains cas, et sous certaines conditions, l'association met à disposition des cyclomoteurs pour aider les jeunes à être mobile.

A.J.C

Les entraînements du club de basket ont lieu

- pour les moins de 14 ans le mercredi de 15h15 à 18h00
Entraîneur Frédéric ANDRIEU
Tél. : 06 22 37 69 32

- De 14 à 18 ans le mardi de 19h30 à 21h00
Entraîneur Florent THUILLIER
Tél. : 06 30 15 16 98

- Seniors le mercredi à partir de 19h15 le vendredi à partir de 19h15

BIBLIOTHÈQUE

Le vendredi de 17h30 à 19 h.
La bibliothèque est ouverte une semaine sur deux environ.
Elle est située dans les locaux de la garderie.

GYMNASTIQUE FÉMININE

Le Croisy Club Sports Loisirs organise des cours qui ont lieu de 18h30 à 19h30 le mardi en période scolaire.

CARMA

Organise des centres de loisirs tout au long de l'année, pendant les congés scolaires ; sauf pendant les congés de fin d'année.
Les enfants de 3 à 12 ans y sont accueillis.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le délégué du médiateur de la république assure une permanence à la Sous-Préfecture de Dieppe.
Tous les mercredis, de 9h à 12h00, rue du 8 Mai 1945, afin d'aider les personnes en difficulté à régler des litiges avec l'administration.
Sur rendez-vous au : 02 35 06 31 21
ce service est gratuit.

ASSOCIATION CLEFS DES CHAMPS

Association de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus qui gère la garderie périscolaire
Président : Bruno VIEUBLED

CROISY CLUB DÉTENTE

l'Association des personnes âgées que préside Renée DELALEAU se réunit tous les troisièmes mercredis de chaque mois

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

La liste est disponible en mairie

GARDERIE

La garderie fonctionne tous les jours de classe de 7h15 à 8h45 et de 16h15 à 18h45
Tél. : 02 35 23 26 05

PERMANENCE URBANISME

Nouveau
Pierre BOUCHÉ
Adjoint au maire tient une permanence en mairie le :
Mardi de 17 h30 à 18 h45

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE CROISY

12, route de la Capelle
76780 Croisy-sur-Andelle

Ouverture au public

- lundi et jeudi
14 h à 16 h
- mardi et vendredi
17h30 à 19 h

Horaire d'été :

- Juillet : mardi et
vendredi 17h30 à 19 h
- Août :
vendredi 17 h à 19 h
- Fermeture entre Noël
et jour de l'an

Tél : 02 35 23 62 02
fax : 02 35 02 02 67
mail : mairie-sg.
croisysurandelle@neuf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Le Centre Médico Social du canton d'Argueil dont relève Croisy se situe à la Feuillie près de la mairie et il est ouvert tous les jours sauf le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

les 1^{ers}, 3^{èmes}, 5^{èmes} mardis du mois
Pour prendre rendez-vous
Tél. : au 02 35 90 80 70

CONSULTATIONS PMI

Un suivi médical préventif est assuré pour les enfants de 0 à 6 ans au centre médico social de la Feuillie Tél. : 02 35 90 80 70 sur rendez-vous avec une puéricultrice et un médecin

- les 1^{er} et 3^{èmes} jeudis matins du mois de 9 h à 11 h 40
- sans rendez-vous avec une puéricultrice tous les lundis après-midi de 9 h 00 à 11h30

TRI SELECTIF

Le ramassage des sacs de collecte sélective a lieu le même jour que celui des ordures ménagères (le mercredi), toutes les semaines.

Les emballages de verre sont à déposer dans les conteneurs.

DONS DU SANG

- à Fleury sur andelle
à la salle Fontaine Rosette
le mercredi 24 octobre.
- à Gournay-en-bray
à la salle des fêtes
les vendredis 31 Août et 9 novembre.
- à Forges-les-Eaux
les mardis 10 juillet, 14 août et 23 octobre.

MEDECIN

Dr HARDY-GOSSENT
30, route de la capelle
Tél. : 02 35 23 62 11
02 32 49 14 10

Consultations lundi jeudi
et samedi 14 h à 15 h30

mardi : 10 h 30 à 12 h

Sur rendez-vous*

mercredi à partir de 14 h
jeudi à partir de 18 h
samedi à partir de 8 h 30
*et sur demande si
besoin

CAF

Une permanence de la Caisse d'Allocation Familiale de Dieppe a lieu tous les mardis :

- à Forges-les-Eaux, au centre médico social,
rue Battice de 9h30 à 11h30
- à Gournay-en-bray, au centre médico social,
avenue Pasteur de 13h30 à 15h30

PERMANENCES DE LA SECURITE SOCIALE

Les permanences ont lieu :

- Le mercredi de 10h30 à 12h00 à la Feuillie.
- Le jeudi de 14h00 à 15h30 à Argueil.

LA POSTE

L'agence postale est maintenant équipée d'un terminal de paiement, il est dorénavant possible d'effectuer des retraits à l'aide de la Carte Bleue de la Poste.

Ceux-ci sont toujours limités à 300 € par semaine.

Le bureau de poste est ouvert :

- **du lundi au vendredi**
de 14h à 16h30

- **le samedi**
de 9h à 12h00.

Du 30 Juin au 16 Août 2008,
l'ouverture aura lieu le matin de
9h30 à 12h

Tél : 02 35 23 61 40

Nouveau

PHARMACIEN

Pharmacie THOMAS
15, route de La Capelle
Ouverture : lundi, mardi,
mercredi, jeudi

9 h à 12 h, 14 h à 19 h.

samedi
8h30 à 12h, 14 h à 18 h

En Juillet et Août :
Samedi fermeture à 17 h

Fermeture hebdomadaire :

vendredi.
Le jour de garde de la
pharmacie en semaine
est le mardi.

CARTES D'ACCES AUX DECHETTERIES

Sur simple présentation de votre carte grise en mairie, une carte d'accès à la déchetterie de La Feuillie vous sera remise avec les horaires et les jours d'ouverture. Cette carte vous est délivrée gratuitement.

Rappel : Les feux de déchets à l'air libre sont interdits.

USAGE DES MOTEURS THERMIQUES

extrait de l'Arrêté préfectoral de Seine-maritime
du 28 mai 1990 :

Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

le samedi :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

OFFICE DE TOURISME DES MONTS ET DE L'ANDELLE

Square Jacques PATIN
76220 La Feuillie

Tél. : 02 35 09 68 03

ouvert du mardi au samedi de
14 h à 17 h

agent d'accueil Sabrina Goulay

Mail :

officemontsetandelle.lafeuille@orange.fr

INFO CROISY

Directeurs de publication
Daniel BUQUET

Jean-Claude MAYETTE

Rédaction : Régine CAUDRON

Ont participé à la rédaction d'articles :

Gaëlle BERTIN, Florent THUILLIER,

Jacques GROSSIER.

Merci à tous les autres participants

Imprimé Par Nos Soins